



Mardi 21 septembre 2010
De 8H30 à 10H30
Novotel Vieux-Port
Marseille

Secteur public, Comment faire face à vos obligations légales sur l'emploi des personnes handicapées ?

Autour d'un petit déjeuner convivial et gratuit,
Nous vous proposons de répondre à vos questions,
échanger sur les bonnes pratiques et vous aider à passer à l'action.

Programme :

- 08h30 - 08h45 Accueil, présentation des intervenants et des participants
- 08h45 - 09h15 L'application de la loi Handicap dans le secteur public
- 09h15 - 09h30 Le FIPHFP et les aides à votre disposition
- 09h30 - 10h30 Comment agir ? Exemples et modèles d'actions pour être en conformité avec la loi et réduire sa contribution annuelle

Participants :

RRH, Responsables Handicap, Responsables Comptables d'établissements publics tels que :
Centres hospitaliers, EPHAD, Mairies, Conseils Généraux , Fondations etc...

Intervenants spécialisés :

Christina ARMAND, Consultante Handicap, experte depuis 10 ans auprès des entreprises
privées et publiques dans le domaine du Handicap

Amélie MONGIN, Chef de projet en Ressources Humaines depuis plus de 12 ans

Veillez procéder à votre inscription **gratuite** en [cliquant ici](#)

Vous ne pouvez pas participer à cette présentation
et souhaitez connaître les autres possibilités [Cliquez ici*](#)